



Doc. 15866

21 novembre 2023

Les élections en temps de crise

Proposition de résolution

déposée par M. Damien COTTIER et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les élections libres au scrutin secret, organisées à des intervalles réguliers dans des conditions qui assurent la libre expression des électeurs sont le fondement de la démocratie représentative.

Ces dernières années, un certain nombre de crises ont eu un impact sur la tenue et le déroulement des élections. La survenue d'événements aussi différents que des attentats terroristes, la pandémie de covid-19, des catastrophes naturelles, et un véritable état de guerre ont conduit les experts, les législateurs et les professionnels des élections à entamer une réflexion sur la manière de renforcer la résilience des institutions démocratiques face à des situations de crise, y inclus dans le domaine électoral.

La conférence parlementaire sur «Les élections en temps de crise: défis et opportunités», organisée par l'Assemblée parlementaire en coopération avec le Parlement suisse les 9 et 10 mai 2023 à Berne, a marqué une étape importante dans cette réflexion. Outre l'examen des situations d'urgence susmentionnées, la conférence a traité des défis propres à l'âge du numérique dans les processus électoraux. Elle a aussi abordé la question de l'organisation d'élections en Ukraine, quand les conditions le permettront, et le rôle que pourrait jouer le Conseil de l'Europe à cet égard.

Dans le sillage de l'importance que le Sommet de Reykjavík a attaché à la démocratie, et en vue de concrétiser les vœux et les engagements exprimés par les Chefs d'États et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe dans les Principes de Reykjavík pour la démocratie, l'Assemblée devrait adopter une résolution basée sur les recommandations de la Conférence de Berne. Elle devrait aussi encourager le Comité des Ministres à donner davantage de visibilité, de cohérence et d'impact au travail du Conseil de l'Europe sur le cycle électoral.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

COTTIER Damien, Suisse, ADLE
BERG Caspar, van den, Pays-Bas, ADLE
BOUYX Bertrand, France, ADLE
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
COMA Bernadeta, Andorre, ADLE
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
ĆUDIĆ Sabina, Bosnie-Herzégovine, ADLE
DALLOZ Marie-Christine, France, PPE/DC
FRANÇOIS Thibaut, France, CE/AD
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GERMANN Hannes, Suisse, ADLE
GRIN Jean-Pierre, Suisse, ADLE
GUGGER Niklaus-Samuel, Suisse, PPE/DC
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HOOP Franziska, Liechtenstein, ADLE
HOWELL John, Royaume-Uni, CE/AD
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
MARRA Ada, Suisse, SOC
NÉMETH Zsolt, Hongrie, CE/AD
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
SIMONOVIC BRATIC Dunja, Serbie, SOC
SUMELZO Susana, Espagne, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts